

## Programme d'orientation des immigrants — Essai d'une approche préventive

La Société d'aide aux immigrants italiens parraine, à Toronto, un projet de Canada au travail intitulé *Programme d'orientation des immigrants* dont le but est de faire mieux connaître à tous les nouveaux arrivants au Canada les services dont ils peuvent bénéficier.

L'administrateur de la Société, M. Antonio Sarzotti, a déclaré que les représentants de l'organisme ont constaté que même des résidents permanents demeurant au Canada depuis 15 ans ne parlent pas encore l'anglais couramment, connaissent peu le système gouvernemental et ne sont pas au courant des services sociaux mis à leur disposition. Cependant, tant qu'ils n'ont pas de difficulté à résoudre leurs problèmes, ils ne sollicitent aucune aide.

“Nous désirons essayer une approche préventive. Si nous pouvons atteindre un plus grand nombre d'immigrants récemment arrivés dans la localité et les bien renseigner sur les programmes qui leur sont offerts, ils n'auront pas besoin de demander de l'aide par la suite.”

Le personnel du Programme comprend de nombreux conseillers parlant sept ou huit langues.

### Ignorants de l'existence des services

“Nous avons constaté qu'un immigrant s'adressera à un organisme afin d'obtenir de l'aide pour régler un problème particulier, mais qu'il ignore toujours les services dont il peut bénéficier, fait observer un coordonnateur. C'est alors que nous passons à l'action.”

Le conseiller portugais, M. Domingos Alves de Lima signale que certains de ses compatriotes, au Canada depuis dix ans, n'ont pas adopté le mode de vie canadien. Ils connaissent peu l'anglais et n'ont que peu d'instruction. Ils occupent probablement un emploi peu rémunérateur et peuvent le conserver le reste de leur vie. Lorsque les enfants sont élevés à la canadienne, des désaccords peuvent alors se produire dans la famille”.

Certains Portugais sont des gens de métier qui pourraient être recyclés en vertu des programmes de Main-d'oeuvre Canada; mais ils ignorent peut-être qu'une telle formation se donne.

### Nombre accru de problèmes familiaux

La conseillère coréenne Catherine Lee souligne que la communauté coréenne a

rapidement pris de l'ampleur au cours des dernières années, mais qu'elle n'a pas mis sur pied de réseau d'organismes sociaux. Le nombre de problèmes à résoudre, attribuables à la rupture familiale et à l'éducation, s'accroît sans cesse.

Alejandra Alvarado est une conseillère espagnole venue du Chili qui possède de l'expérience à titre de travailleuse sociale. Elle s'occupe des problèmes familiaux.

La conseillère grecque, Nitsa Tsoumaris informe ses clients sur la façon de trouver un emploi.

“J'indique aux chômeurs comment remplir leur formulaire; de cette façon je n'ai pas à le faire pour eux. Je leur ai appris comment chercher un emploi dans un journal, comment s'adresser à un Centre d'Emploi Canada et y consulter chaque jour le tableau où sont affichées les offres d'emploi plutôt que de demeurer à la maison et d'attendre qu'on leur offre un emploi.”

La langue est la cause de tous ces problèmes. M. Sarzotti souligne que de nombreuses immigrantes déjà mariées, qui viennent au Canada avec leurs enfants,

sont moins susceptibles que leurs maris d'apprendre la langue.

### Problème difficile de la langue

“Nous essayons d'inciter non seulement le mari, mais aussi la femme à apprendre la langue. Elle en aura probablement le plus besoin car, dans la communauté italienne tout au moins, il appartient à la femme d'élever les enfants. Si elle ne parle pas la langue en question, elle ne pourra pas plus tard communiquer avec ses propres enfants.”

L'enseignement des langues fait partie du second projet de Canada au travail intitulé *Counselling en matière de citoyenneté* que parraine la Société d'aide aux immigrants italiens. Il vise à intégrer les immigrants à la société canadienne et à les familiariser avec les institutions canadiennes. En même temps, on leur enseigne l'anglais.

“Un grand nombre de personnes qui sont au Canada depuis dix ans se rendent finalement compte qu'elles s'y trouvent pour de bon, fait observer M. Sarzotti, et elles désirent alors solliciter la citoyenneté.”

## Les avantages du drainage

Selon M. Max Colwell, économiste chargé de recherches à la station fédérale de Harrow (Ontario), il reste à peu près trois millions d'hectares de terres à drainer dans l'est du Canada.

M. Colwell estime que 60 p.c. des terres agricoles cultivées du Québec, et plus de 40 p.c. en Ontario, gagneraient à être drainées. Un numéro récent de *L'Économie agricole au Canada* révèle toutefois que malgré l'intensification, depuis 1970, du rythme des installations de drainage souterrain, il faudra encore environ 40 ans à l'Ontario et 50 au Québec pour réaliser les aménagements nécessaires.

Les avantages du drainage sont grands: meilleure croissance des cultures, d'où un rendement plus élevé qui fluctue moins d'une année à l'autre; semences plus hâtives permettant des récoltes à un moment plus propice; possibilité d'une plus grande diversité de cultures. (Ainsi, au Québec, le drainage rendrait possible la culture des céréales sur des terres auparavant consacrées aux fourrages, tandis que dans le sud de l'Ontario, on pourrait passer des

céréales secondaires au maïs-grain, au soja et aux légumes de transformation.)

Selon des essais effectués en Ontario, le gain de rendement apporté par le drainage serait de l'ordre de 25 p.c. pour le foin, de 40 à 50 p.c. pour les céréales secondaires et environ 30 p.c. pour le maïs-grain et le soja.

“Pareils rendements pourraient permettre à l'agriculteur d'augmenter ses recettes de 15 p.c. pour le maïs-grain, de 17 p.c. pour le soja et le blé, de 11 p.c. pour l'avoine et de 8 p.c. pour le foin,” affirme M. Colwell.

Même au taux des prêts commerciaux, il est donc souvent avantageux de faire installer un système de drainage souterrain.

“Un meilleur drainage ne garantit pas automatiquement l'augmentation des rendements, ajoute M. Colwell, mais il en offre les possibilités s'il est conjugué à de bonnes pratiques de gestion et de production, telles l'utilisation de variétés supérieures, l'emploi des taux de semis et de fumure recommandés, un semi précoce et un sol préparé au bon moment.”

Publié par Agriculture Canada dans *Nouvelles et articles documentaires* n. 1787.